

Date de visite le(s) : 22-01-2025	Adresse de visite : 4830 LIMBOURG Hevremont Halloux 114		Date d'émission : 22-01-2025
Agent-visiteur : Jean-Pierre Reul	Propriétaire : CHARLIER JEAN-PIERRE, 4830 LIMBOURG Hevremont Halloux 114		
Réf :	Demandeur : CHARLIER JEAN-PIERRE		
EAN : /	Installateur :		
GRD : ORES	T.V.A. Installateur :		
Compteur n° : 1SAG3100524191	Index ⚡ :	009318.440 (kWh)	Index ⚡ : 009122.536 (kWh)
<input type="checkbox"/> Voir index compteur sur photo(s) en annexe.	Injection :	006704.831 (kWh)	Index ⚡ : 002966.650 (kWh)

### RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE A BASSE TENSION ET A TRES BASSE TENSION

**Identification de l'objet :**

Réglementation appliquée : RGIE Livre 1

 Appareils de mesure utilisés :  Matériel standard attribué à l'agent-visiteur

**Type de contrôle :** Check-list :  DTT-C-E-10  DTT-C-E-11  DTT-C-E-12 (L1 7.112.)  DTT-C-E-13 (L1 7.22.)

 Contrôle de conformité avant mise en usage (L1 6.4.)

 Visite de contrôle (L1 6.5.)

 Visite de contrôle d'une ancienne installation pour renforcement (L1 8.4.1.)

 Visite de contrôle d'une ancienne installation pour vente (L1 8.4.2.)

 Visite de contrôle d'une ancienne installation (L1 8.4.3.)

**Dispositions dérogatoires :**
 Anciennes installations (L1 8.2.1.)  Ancien RGIE (L1 8.2.2.)

 Entamée avant le 01/06/2023 (L1 6.5.8.1.) selon les informations du client.

**Type d'installation :**
 Nouvelle  Existante  Modification  Extension

**Type d'habitation :**  maison  appartement  lieu destiné à usage privatif.

**Raccordement :** tension :  1N400  2x230  3x230  3N400  AC  DC Fréquence : 50 Hz

**Protection raccordement :**  existante : 25 A -  à placer prévue max : A - selon devis GRD Schéma liaison à la terre : TT

 Câble alimentation tableau principal 4X10 mm<sup>2</sup>, type : VFVB Inter sec général : 40 A, Δ In : 300 mA, type :  A  B

**Type prise de terre :** Nature : piquets /  Terre commune / Localisation du sectionneur de terre : Garage

Nombre de tableaux : 5 ; Nombre de circuits terminaux : 25 ; Mesures : Ra = 26.5 Ω ; Ri = 0.2 MΩ des N° circuit(s) : Ri Global

**DESCRIPTION :**  Voir plans de position & schémas visés  voir annexes  réf : CHARLIER du 22/01/2025  Voir croquis réalisés

**Borne :** \*(N)ouvelle (E)xistante (R)emplacement / Type: (C) Charge véhicule (C+R) Charge véhicule + Réinjection des batteries

Borne	Pmax (kW)	Type	Marque / Modèle	N° de série	Protection aval: type + In (A)
*/ N°					
*/ N°					

**PV :** \*(N)ouvelle (E)xistante (R)emplacement

*/ Nb panneaux :	de	Wc / total : 0	Wc	P Total : 0	Wc	*/ Cpt vert 1 N°:	Index :	(kWh)
*/ Nb panneaux :	de	Wc / total : 0	Wc			*/ Cpt vert 2 N°:	Index :	(kWh)
*/ Nb panneaux :	de	Wc / total : 0	Wc			*/ Cpt vert 3 N°:	Index :	(kWh)
Onduleur	S <sub>max</sub> (VA)	I <sub>ac</sub> (A)	Marque / Modèle	S <sub>max</sub> Total: 0	VA	N° de série	Protection aval: type + In (A)	
*/ N°								
*/ N°								
*/ N°								

DDR installés sont adaptés à la valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre

 Protections installées contre les surintensités sont adaptées aux sections des circuits qu'elles protègent  OK  Inf  Rem  SO

 Exécution de l'installation électrique conformément aux plans et schémas  OK  Inf  Rem  SO

 Matériel installé correspond aux facteurs d'influences externes présents  OK  Inf  Rem  SO

 Protection contre les chocs électriques par contacts directs et indirects  OK  Inf  Rem  SO

 Continuité des liaisons équipotentielles principales, supplémentaires et des PE des Prises de courant et appareils de classe I  OK  Inf  Rem  SO

 Etat du matériel électrique fixe (fixations, détérioration,...)  OK  Inf  Rem  SO

 Contrôle visuel du matériel fixe ou installé à poste fixe ou mobile pouvant présenter des dangers pour les personnes et les biens  OK  Inf  Rem  SO

 Contrôle du fonctionnement des DDR par leur bouton test ou via un courant de défaut  OK  Inf  Rem  SO

 Test du système automatique de sectionnement (moins de 5 secondes)  OK  Inf  Rem  SO

 **INFRACTIONS**  voir annexe DTT\_INF\_E\_20  voir Liste ci-dessous  Néant :  OK  Inf  Rem  SO

BT1100: Valeur du niveau d'isolement insuffisante (inférieure à 0,5 MΩ) - y remédier. (L1 6.4.5.1)

BT400: Plan schématique et/ou descriptif à mettre à jour. (L1 3.1.2.1) (disj.3-4-5 sur le 30 mA)

BT129: Les liaisons équipotentielles principales n'ont pas été localisées. (L1 5.4.4.1)

 **REMARQUES**  voir annexe DTT\_INF\_E\_20  voir Liste ci-dessous  Néant :

BT1302: Le bien était meublé/habité lors de notre passage

**CONCLUSION :** (devoirs du propriétaire, gestionnaire ou exploitant : voir page 2) Seules les parties visibles et accessibles de l'installation ont pu être vérifiées.

 L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. La prochaine visite de contrôle est à effectuer avant le

 scellé(s).  Les schémas, unifilaire(s) et de position, ont été visés et sont signés par les personnes intéressées.

 L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension.

 L'installation ne peut être mise en usage  Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés

sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

 Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le 22/01/ 2026

 Une nouvelle visite de contrôle est à exécuter par un organisme agréé au terme du délai de 18 mois prenant cours le jour de l'acte de vente.

 Annexes au présent rapport :  Néant  Plans de position et Schémas  DTT\_INF\_E\_20  Autres :

 Nom et visa de l'agent-visiteur :  
 Pour PROCONTROL ASBL  
 Jean-Pierre Reul

 Nom et visa du demandeur si présent:  
 CHARLIER JEAN-PIERRE